



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes siège en séance ordinaire, ce lundi 9 mai 2022 en la salle communautaire et à laquelle sont présents :

Monsieur	Julien Normand,	maire
Monsieur	Robert Leblanc,	conseiller
Monsieur	Georges Jean,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Madame	Marie Mercier,	conseillère
Monsieur	Keven Tremblay,	conseiller
Monsieur	Denis Cardinal,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén. /gref-très.

Trois (3) citoyens assistent à la rencontre.

**OUVERTURE**

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 34 et vérifie le quorum.

**2022-05-089  
7246**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Keven Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le point " Affaires nouvelles " demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

**2022-05-090  
7246**

**ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter tels quel le procès-verbal de la réunion ordinaire du 11 avril 2022.

**QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

**2022-05-091  
7246**

**DÉPÔT DES RAPPORTS**

**- Rapports financiers**

Dépôt : rapport sur les recettes et les dépenses en date du 30 avril 2022.

**- Aqueduc**

Secteur Pointe-aux-Outardes :	2 089 m <sup>3</sup> , moyenne :	67 m <sup>3</sup> /jr
Secteur Les Buissons :	5 861 m <sup>3</sup> , moyenne:	189 m <sup>3</sup> /jr
Station de recherche :	non disponible	
Camping de la Rive :	non disponible	

**- Service incendie de Pointe-aux-Outardes**

Rapport d'activités du service de sécurité incendie pour le mois d'avril 2022.

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



**- M.R.C. de Manicouagan**

Procès-verbal : non-disponible

Il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2022-05-092  
7247

**CORRESPONDANCE**

**Reçue :**

\* M. Richer, agent de la correspondance de la haute direction, Cabinet du Premier ministre -22-04-25- accusé réception, au nom du Premier ministre Justin Trudeau, de la lettre et de la résolution jointe au sujet de la crise en Ukraine.

\* M. Martin Tremblay, directeur régional de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Côte-Nord, ministère de la Sécurité publique -22-04-28- demande pour sensibiliser les citoyens à la Semaine de la sécurité civile se tiendra du 1<sup>er</sup> au 7 mai sur le thème « Ma sécurité : ma responsabilité ».

**Expédiée :**

\* M. Étienne Binette, Option aménagement -22-04-12- Envoi de la résolution numéro 2022-04-074 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte l'offre d'Option aménagement pour l'assistance professionnel en architecture de paysage pour l'intégration des équipements au portail d'entrée, au coût maximal de 1 500 \$, plus taxes.

\* Mme Isabelle Giasson, Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan -22-04-12- Envoi de la résolution numéro 2022-04-075 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte le rapport financier 2021 de la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan.

\* Mme Marie-Josée Pelletier, coordonnatrice, FQM assurances -22-04-12- Envoi de la résolution numéro 2022-04-076 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes adhère au programme d'assurance collective de la Fédération Québécoise des Municipalités et respecte les termes et conditions du programme et du contrat.

\* Me Maxime Caron, Caron Fournier Avocats -22-04-12- Envoi de la résolution numéro 2022-04-077 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes le mandate dans le dossier d'irrégularités et pour poursuivre l'instance judiciaire intentée le 14 mars dernier avec le soutien d'experts juricomptables.

\* M. Denis Lepage, responsable, Festival country des Nord-Côtiers -22-04-12- Envoi de la résolution numéro 2022-04-082 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte le prêt de deux génératrices pour le Festival country des Nord-Côtiers.

\* Mme Marie-Claude Léveillé, responsable, Comité Méritas -22-04-12- Envoi de la résolution numéro 2022-04-083 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes fait un don de 200 \$ au « Gala Méritas » 2022 de l'école secondaire Serge-Bouchard.

Il est proposé par la conseillère Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

2022-05-093  
7248

**PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT**

Il est proposé par le conseiller Robert Leblanc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2022-05-09.

**ENGAGEMENT DE CRÉDIT**

Aucun

**PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS**

Aucun

**PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS**

2022-05-094  
7248

**MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T. – NETTOYAGE DES FOSSÉS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Maison des jeunes, le S.Q.U.A.T. va procéder au nettoyage des fossés dans la municipalité en 2022.

**EN CONSÉQUENCE**, il est par le conseiller Keven Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de faire un don au montant de 1 500 \$ à la Maison des jeunes, le S.Q.U.A.T. lorsqu'elle aura procédé au nettoyage des fossés dans la municipalité.

2022-05-095  
7248

**DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2021 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**

**CONSIDÉRANT QUE** le 20 juin 2012, la MRC de Manicouagan a adopté son schéma de couverture de risques en sécurité incendie, lequel fut approuvé par le ministère de la Sécurité civile, le 13 août 2012 ;

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de la mise en œuvre dudit schéma, la Municipalité de Pointe-aux-Outardes à l'obligation d'élaborer annuellement un rapport d'activités, et ce, tel que requis en vertu de l'article 35, de la Loi sur la Sécurité incendie.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte le dépôt du rapport annuel d'activités 2021 (actions 3, 9 et 27) du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, préparé par le directeur incendie ;

**QUE** ledit rapport soit transmis à la MRC de Manicouagan pour dépôt au Ministère de la Sécurité publique (MSP), et ce, conformément à l'article 35, de la Loi sur la sécurité incendie, et en référence à l'action 10 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

2022-05-096  
7248

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2022 – LOISIR ET SPORT CÔTE NORD**

**CONSIDÉRANT** la demande de renouvellement de l'adhésion à Loisir et Sport Côte-Nord.

**EN CONSÉQUENCE**, il est par la conseillère Marie Mercier, et résolu

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes renouvelle son adhésion 2022 auprès de Loisir et Sport Côte-Nord au coût de 329,68 \$.

2022-05-097  
7249

**SIGNATURE CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME DE  
SOUTIEN AU POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- Augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- Appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour;

**CONSIDÉRANT QUE** le Village de Pointe-aux-Outardes a présenté en 2021-2022 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

**CONSIDÉRANT QUE** le Village de Pointe-aux-Outardes désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et greffière-trésorière, à signer au nom du Village de Pointe-aux-Outardes tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2021-2022 ;
- de confirmer que Mme Marie Mercier est l'élue responsable des questions familiales.

2022-05-098  
7249

**ENGAGEMENTS – ANIMATEURS AU CAMP DE JOUR**

Il est proposé par la conseillère Marie Mercier, et résolu l'unanimité des conseillers présents, d'engager les étudiants suivants :

- Capucine Rolland, Emmy Hovington, Mathieu Langlois et Maxyme Beaulieu, animateurs pour le camp de jour à 40 heures/semaine, pour une durée de 8 semaines, au taux horaire de 15.00 \$

2022-05-099  
7249

**SALON DU LIVRE DE LA CÔTE-NORD – REPRÉSENTANTES  
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

**CONSIDÉRANT** la demande du comité de bénévoles de la bibliothèque municipale pour assister au Salon du Livre de la Côte-Nord, qui aura lieu le 14 mai 2022, à Sept-Îles;

**CONSIDÉRANT QUE** la bibliothèque municipale de Pointe-aux-Outardes fêtera son 40<sup>e</sup> anniversaire l'automne prochain, le comité pourrait inviter des auteurs intéressants rencontré lors du Salon du Livre de la Côte-Nord.



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le comité de bénévoles de la bibliothèque municipale à assister au Salon du Livre de la Côte-Nord, qui aura lieu le 14 mai 2022, à Sept-îles.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce salon, incluant un couché.

2022-05-100  
7250

### **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2021 DE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES AINSI QUE LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Mme Geneviève Arsenault, du bureau Mallette, C.A., explique le rapport financier 2021 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes ainsi que le rapport du vérificateur. Elle répond également aux interrogations des membres du conseil municipal.

Il est proposé par le conseiller Robert Leblanc, et résolu l'unanimité des conseillers présents, d'accepter les états financiers 2021 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, le tout tel que présenté par la firme comptable Mallette, C.A.

2022-05-101  
7250

### **NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par le conseiller Keven Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de nommer M. Denis Cardinal au titre de maire suppléant pour la période du 10 mai au 4 juillet 2022.

### **AFFAIRES NOUVELLES**

2022-05-101A  
7250

#### **LOCATION DE TOILETTES CHIMIQUES**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire installer des toilettes chimiques avec urinoir (2) pour la période du 20 mai au 23 septembre 2022 et une (1) sans urinoir pour la période du 20 mai au 29 juillet 2022, soit une à la Halte de la Baie, une au Site du Vieux Quai et l'autre au portail d'entrée;

**CONSIDÉRANT QUE** les toilettes seront nettoyées et vidangées une fois par semaine;

**CONSIDÉRANT** les demandes de prix reçues.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le prix soumis par Sani-Manic Côte-Nord Inc. pour la location de trois (3) toilettes chimiques avec urinoir (2) pour la période du 20 mai au 23 septembre 2022 et une (1) sans urinoir pour la période du 20 mai au 29 juillet 2022 qui seront nettoyées et vidangées une fois par semaine, au coût de 6 001,70 \$, taxes incluses.

2022-05-102  
7250

### **FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



2022-05-103  
7251

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Robert Leblanc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit et est levée, il est 21 h 01.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE/  
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

*Je, Julien Normand, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE